

Destination  
Jeun' ECE | Écologie  
Citoyenneté  
Europe

20 propositions  
pour l'Europe





# Edito

Depuis 10 ans, le **Forum Français de la Jeunesse** fort des organisations qui le compose porte la voix des jeunes engagé·e·s. Cette année, en clôture de la **Conférence sur l'avenir de l'Europe**, dans le cadre de la **Présidence française du Conseil de l'Union européenne** et en pleine **Année Européenne de la Jeunesse**, nous avons souhaité donner la parole aux jeunes pour qu'ils·elles puissent porter, dans ce moment historique, leur plaidoyer. C'est de ce souhait qu'est né le projet **Destination Jeun'ECE : Écologie, Citoyenneté, Europe**, un projet construit et animé par les membres du Forum.

En s'appuyant sur les préconisations et les sujets abordés par la **Convention Citoyenne pour le Climat**, nous avons pour objectif de partir du quotidien des jeunes et écrire ensemble ce **livret de propositions pour une Europe engagée** sur la voie de la transition écologique et solidaire. De nombreux enjeux, tels l'environnement, les transports, le numérique et l'agriculture, dépassent aujourd'hui nos États. Au regard des **compétences de l'Union européenne et de la diversité des initiatives**, il est apparu pertinent de mener nos réflexions à l'échelle européenne.

Notre génération voit dans le défi environnemental l'enjeu du siècle, une opportunité de repenser nos mobilités, nos emplois, notre consommation : **notre façon de faire société. Voici quelques pistes pour alimenter la réflexion.**



*Florian Laur*

Co-rapporteur de la commission Europe/  
international



*Julien Vermignon*

Co-rapporteur de la commission Europe/  
international, trésorier et co-responsable  
du FFJ

# SOMMAIRE

*Travailler*

*page 6*

*Consommer*

*page 13*

*Se loger*

*page 19*

*Se déplacer*

*page 26*

# Recapitulatif de nos ateliers

Le projet « **Destination Jeun'ECE : Écologie, Citoyenneté, Europe** », conçu par la **Commission Europe/Internationale**, espace de travail du **FFJ**, a sensibilisé quarante-quatre jeunes de tous les horizons aux enjeux divers de la **Présidence française du Conseil de l'Union européenne**.

Le **Forum Français de la Jeunesse** s'est attaché à aller à la rencontre des jeunes, engagé·e·s ou non, dans différents territoires à l'aide de ses membres. C'est sur le fondement de leurs réalités quotidiennes que les ateliers ont permis de rapprocher **l'Europe, la citoyenneté et l'écologie des 16 à 30 ans**.

Travailler

Se loger

Consommer

Se déplacer

Comment ? Par **la prise en compte des défis dans l'accès au logement et à une alimentation de qualité, des inquiétudes face à l'emploi et aux pollutions en milieu urbain et rural, ou encore des espoirs que font naître les initiatives de pays voisins**. À l'aide de la carte géante des Jeunes Européens - France, adaptée pour l'occasion aux ateliers, les participant·e·s ont pu comparer la situation dans les différents États membres de l'Union européenne et **décerner des titres de "champion"** afin de valoriser certaines bonnes pratiques.

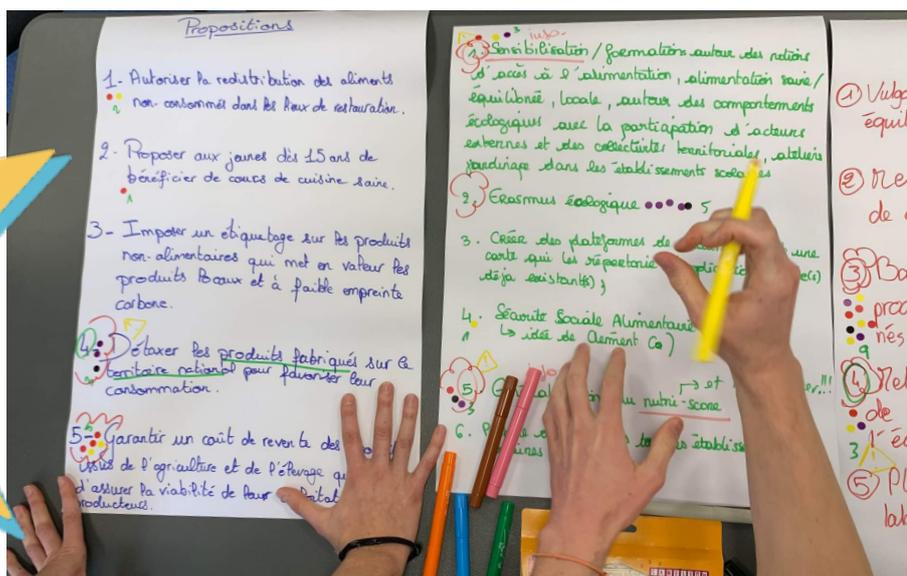
Ces journées étaient aussi l'occasion de **découvrir les politiques européennes dans des domaines spécifiques et de rencontrer des associations locales et des expert·e·s**.

C'est donc **formé·e·s et informé·e·s** que les jeunes ont entamé une réflexion collective pour co-construire des propositions et **identifier les priorités**.

Les différentes entités du suivi du projet Destination Jeun'ECE, la Commission, le Comité d'Animation et le Conseil d'administration, représentant les organisations membres, ont tour à tour participé au travail de précision et d'approfondissement des propositions pour en faire **ressortir des points saillants**.

Ce livret présente **vingt propositions**, contextualisées et expliquées, aux dimensions locales et européennes, en cohérence avec les valeurs écologiques et inclusives, avec une ambition : **la construction d'une Europe verte, équitable et sociale**.

# Les chiffres



20 propositions

Rencontres avec  
7 intervenant.e.s et 5 élu.e.s



# Travailler

Écologie

Citoyenneté

Europe



Avoir un travail est le sujet de préoccupation majeur de nombreux citoyen·ne·s. Un travail stable et non précaire, pour vivre et pour faire vivre aussi. Toutefois, le manque d'expérience, de confiance et de formation font obstacles à l'obtention d'un premier emploi. En effet, la réalisation de stage, notamment dans un autre État membre, est rendue difficile par **le manque d'information**<sup>1</sup>. Par ailleurs, ceux-ci ne sont pas accessibles à tou·te·s en raison de **l'absence d'une obligation de rémunération** dès le premier jour dans certains États.

En parallèle, la multiplication des emplois courts et précaires n'est pas une bonne solution pour répondre au **chômage des jeunes en Europe qui s'élève aujourd'hui à 15%**, bien plus élevé que le taux de chômage général moyen. **L'emploi en Europe doit être un exemple en matière d'inclusion.**

Depuis la crise sanitaire, le sens du travail est davantage mis en avant. En 2020, **80% des jeunes de 18 à 35 ans affirmaient qu'ils-elles seraient fiers d'exercer un métier qui agit concrètement sur la protection de l'environnement.** Toutefois, dans les faits ce ne sont pas aujourd'hui les métiers verts qui attirent les jeunes alors même que la transition écologique est un secteur en pleine expansion. **La valorisation des emplois essentiels et la formation aux métiers de la transition s'imposent** pour permettre à la fois de réduire le chômage des jeunes, préserver l'environnement et leur apporter une reconnaissance méritée.

<sup>1</sup> <https://presse.macif.fr/actualites/les-jeunes-et-l'entreprise-resultats-du-barometre-fondation-jean-jaures-macif-6a54-821df.html>

## Les notions clés

**15% le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans en Europe en 2021**

**14 % de l'emploi sont des métiers verts et verdissants**

### Métier vert

Métier dont la finalité et/ou les compétences mises en œuvre contribuent à **mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement**

*Par exemple : agent d'entretien des espaces naturels, garde forestier, technicien chargé de la police de l'eau, agent de déchèterie...*

### Métier verdissant

Métier dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui **intègre de nouvelles « briques de compétence »** pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier

*Par exemple : architecte, poseur en isolation thermique, responsable logistique, jardinier...*

### Métiers de transition

Tous les emplois dans les domaines de l'écologie tels l'agriculture, de la pêche, de la gestion des déchets, mais aussi dans les domaines du soin pour **une transition sociale plus inclusive tels le service à la personne, de la petite enfance aux seniors.**

# REVALORISER LES MÉTIERS CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Si le **taux de chômage semble diminuer chez les jeunes en Europe**, la question de l'utilité de leur emploi est quant à elle de plus en plus centrale. Les métiers de la transition écologique ont un sens, sont des métiers durables et non délocalisables. Ils ne sont cependant pas assez rémunérés et nécessitent un certain niveau d'étude.

Suite à la crise sanitaire et face aux défis climatiques, il apparaît évident que nous avons plus que jamais **besoin des métiers de transition, toujours trop peu reconnus**. En effet, d'une part la situation environnementale entraîne l'évolution des enjeux de certains métiers des filières alimentaires mais aussi du BTP. D'autre part, la pandémie a révélé la déconnexion des rémunérations au caractère essentiel des métiers, notamment ceux du soin alors que la société est vieillissante et que de nouvelles maladies se développent en réaction aux environnements de plus en plus pollués. Enfin, **cette transition ne doit pas se faire au détriment des jeunes et de leur précarisation**.

## + sur la proposition

Nous demandons une revalorisation de tous les emplois de transition qu'ils soient dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, de la gestion des déchets, du soin et du service à la personne, de la petite enfance aux seniors, afin de les rendre plus attractifs. **Cette revalorisation passe par une meilleure reconnaissance sociale des emplois, par le biais d'une information de qualité dans les lieux d'orientation et une meilleure rémunération**. Les enjeux écologiques et sociaux doivent être relevés en associant les jeunes les plus éloigné·e·s de l'emploi et de la formation grâce aux opportunités offertes, rémunérées à leur juste valeur.

# AIDES À LA FORMATION DES JEUNES AUX MÉTIERS DE TRANSITION FINANÇÉES PAR UNE TAXE SUR LES GROS POLLUEURS

Au regard de la situation environnementale et climatique, **les défis de la transition écologique ne cessent de croître**, impliquant une nécessité de faire évoluer le monde du travail. Le secteur des métiers verts et verdissants est un domaine d'avenir qui nécessite toutefois davantage d'emplois et des formations accessibles pour encourager les jeunes à choisir ces voies. Ces emplois représentent aujourd'hui **17,5 % des offres d'emploi<sup>1</sup> déposées par les employeuses et employeurs auprès de Pôle emploi en France**, ils ont besoin d'être davantage valorisés. Face à ces constats, **le chômage des jeunes de moins de 25 ans se maintient bien au-dessus du taux de chômage général moyen**. Dans le cadre du **Plan de relance NextGenerationEU** mis en place pour sortir de la pandémie, la Commission a entamé des travaux pour élaborer des politiques au soutien de l'emploi des jeunes : c'est le paquet « **Soutenir l'emploi pour les jeunes : un pont vers l'emploi pour la prochaine génération** », la Commission européenne a annoncé renforcer la Garantie pour la Jeunesse<sup>2</sup> pour lutter contre le chômage des jeunes en Europe, en **l'étendant aux jeunes de 15 à 29 ans** et en mettant en place des méthodes individualisées. Il est essentiel d'aller plus loin en se saisissant de ce dispositif pour **combinaison de deux enjeux majeurs, en accompagnant financièrement la formation des jeunes, quelle que soit leur situation, aux métiers verts et verdissants**.

1 Dares - Pôle Emploi, données marché du travail. Traitements : SDES, 2021

2 Engagement pris par l'ensemble des pays de l'UE de veiller à ce que tous les jeunes âgés de moins de 30 ans bénéficient d'une offre de qualité pour, un emploi, une formation continue, un apprentissage, ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou la fin de leurs études.

## + sur la proposition

Nous demandons **de nouvelles formations et le renforcement des formations existantes** des jeunes aux métiers nécessaires à la mise en œuvre de la transition écologique, sur le modèle du **Revenu écologique Jeunes<sup>1</sup>**. Afin de soutenir et d'accompagner financièrement cette dynamique de la formation aux emplois verts et verdissants contribuant à la baisse du chômage des jeunes en Europe, nous demandons **la création d'une contribution obligatoire des structures responsables de la pollution de l'air et des eaux**. Cette contribution pourrait notamment se fonder sur la taxe **pollueur-payeur**, impliquant que toute entreprise qui cause des dommages environnementaux en est tenue responsable et doit **prendre les mesures préventives et de réparation nécessaires et en supporter les coûts**.

1 <https://www.laregion.fr/Revenu-Ecologique-Jeunes#:~:text=L'objectif%20du%20C2%AB%20Revenu%20Ecologique,emploi%20dans%20un%20m%C3%A9tier%20d'>

# METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE RÉFÉRENCE SUR LES ÉTUDES ET LES STAGES AU SEIN DE L'UE POUR LES RENDRE PLUS ACCESSIBLES

L'Union Européenne a mis en place différents **portails numériques dédiés aux mobilités, à l'emploi et à la jeunesse**, tels le **Portail Européen de la Jeunesse**, sans pour autant fournir des informations concrètes aux jeunes sur **les possibilités offertes dans le cadre d'une mobilité**. Bien que le nombre de mobilités de jeunes européen·ne·s soit en hausse chaque année, la part des jeunes à bénéficier d'une expérience à l'étranger reste faible. En effet, **les freins à la mobilité sont nombreux**, parmi lesquels figurent en haut de la liste, outre les effets de la crise sanitaire, le manque de moyens financiers (16%) et la difficulté de trouver des informations (9%)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Baromètre DJEPVA 2021

## + sur la proposition

Nous proposons que ces plateformes fusionnent en une **plateforme européenne unique** pour permettre aux jeunes d'accéder à une mobilité européenne dans le cadre de leur formation. Celle-ci devrait **recenser les informations** relatives à la mobilité telles les aides proposées, l'ensemble des offres de stages et des offres de formations dans l'Union européenne afin d'informer sur **les perspectives et les possibilités**. Cette action ciblera notamment les possibilités de **mobilité "professionnalisante" pour les jeunes qui rencontrent des difficultés d'accès aux opportunités**.

# RENDRE UNE RÉMUNÉRATION HARMONISÉE DES STAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE OBLIGATOIRE DÈS LE 1ER JOUR

Aujourd'hui, de nombreuses structures se reposent sur le travail effectué par des stagiaires à titre gratuit, bafouant **le droit à tout travailleur·euse d'obtenir une rémunération en contrepartie de leur travail**. Dotée d'une Charte des droits fondamentaux, l'Union européenne se doit d'être exemplaire en matière de rémunération des stagiaires. La rémunération dès le **1er jour travaillé est une condition à l'égalité des chances des jeunes**, qui pour certain·e·s ne peuvent pas se permettre de travailler sans contrepartie financière pour vivre. Par ailleurs, les bases de rémunération entre les pays, lorsqu'elles existent, se révèlent disparates, constituant **un frein à la mobilité des jeunes** et entraînant leur concentration dans les mêmes espaces.

## + sur la proposition

Nous demandons que le **droit des jeunes à percevoir une rémunération** pour leur travail dans le cadre d'un stage soit **respecté et rendu obligatoire** en ces termes. Nous sollicitons l'encadrement des rémunérations des stagiaires par un pourcentage déterminé **fondé sur le SMIC des États**, à terme sur le **SMIC européen**, permettant ainsi de s'adapter au coût de la vie locale.

# HARMONISER LES CONGÉS D'ACCUEIL D'UN ENFANT VERS LE HAUT AU SEIN DE L'UE

Aujourd'hui, l'Union européenne reconnaît et garantit aux pères et aux personnes reconnues comme second parent, un **congé de paternité de dix jours ouvrables** contre **quatorze semaines pour un congé maternité**<sup>1</sup>. Alors que ce congé participe à assurer l'égalité au sein des couples et dans le milieu professionnel et est reconnu comme important pour le bien-être de l'enfant, la situation actuelle reflète des disparités entre les États membres. En effet, l'Espagne prévoit **12 semaines de congé paternité** alors que l'Allemagne ne consacre rien d'autre que le congé parental.

<sup>1</sup> Directive du 20 juin 2019 concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants et abrogeant la directive 2010/18/UE du Conseil <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019L1158&from=EN>

## + sur la proposition

Nous demandons une Europe exemplaire en **matière d'égalité homme/femme** au regard du socle des droits sociaux et des valeurs de l'Union, en concordance avec une génération qui souhaite **déconstruire les stéréotypes de genre**. Cette égalité passe par l'encadrement européen du temps de congés d'accueil d'un enfant, et notamment du **congé paternité à dix semaines minimum**, harmonisant ainsi ce droit vers le haut au regard de la **réglementation espagnole et finlandaise**.



# Consommer

**Écologie**

**Citoyenneté**

**Europe**



Nos choix de consommation peuvent réduire la pression sur l'environnement, tout en ayant des **effets bénéfiques pour les consommateurs·ices**.

En tant que citoyen·ne·s, nous avons la possibilité de **prendre en compte certains critères pour l'ensemble de nos achats**, allant des aliments, aux vêtements en passant par les produits électroniques. Toutefois, **des produits qui respectent des standards environnementaux et sociaux plus élevés, sont souvent plus chers à l'achat**. C'est la raison pour laquelle le pouvoir des consommateur·ice·s se heurte également à des limites ; **l'État peut ainsi jouer son rôle pour réguler et pour inciter**.

Face à la rareté des ressources nous devons **trouver des méthodes de consommation plus durables**. L'impact environnemental de la consommation est multidimensionnel, de la surproduction industrielle à la gestion des déchets en passant par **les défis d'une production agricole localisée et de qualité accessible à tous**. En même temps, les innovations et initiatives en faveur de la consommation permettraient de **créer des emplois en Europe**.

## Les notions clés

**Le bio représente 8 % de la surface agricole totale en Europe.**

**44% des Français trient leurs déchets**

### Produit d'occasion

Produit qui a **déjà été acquis ou possédé antérieurement** ou qui a **subi des altérations** qui ne **permettent pas de le considérer comme neuf** (l'alinéa 3 de l'article 321-1 du code de commerce)

### Nutriscore

Logo apposé sur la **face avant des emballages** qui informe sur la **qualité nutritionnelle des produits** sous une forme simplifiée et complémentaire à la **déclaration nutritionnelle obligatoire**, basé sur une échelle de **5 couleurs** et associé à des lettres allant de A à E pour optimiser son accessibilité et sa **compréhension par le consommateur**.

### Relocalisation

Processus qui consiste à **rapatrier dans son lieu d'origine**, ou à proximité, une production industrielle ou de service qui avait fait l'objet d'une **délocalisation dans un autre pays** à faible coût de main-d'œuvre.

# BAISSER LES TAXES SUR LES PRODUITS RECONDITIONNÉS

Aujourd'hui, **l'industrie manufacturière produit 13 879 milliers de tonnes de déchets par an** rien qu'en France<sup>1</sup>, la réduction de la production permettrait de **réduire la quantité de déchets** produits. Le reconditionnement, consistant à la réutilisation de produit de seconde main mis en vente après avoir fait l'objet d'une **réparation doit être encouragé**.

<sup>1</sup> Production de déchets dans l'industrie – Les entreprises en France | Insee

## + sur la proposition

Afin de **rendre l'achat d'appareils reconditionnés plus attractifs** pour les consommateurs, nous demandons la **réduction de leurs prix par rapport aux appareils neufs** par la **baisse des taxes de moitié** sur les produits reconditionnés.

# METTRE EN PLACE DES POLITIQUES DE RELOCALISATION DES INDUSTRIES À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

La crise sanitaire et plus récemment la guerre en Ukraine ont mis en lumière **les limites de la délocalisation**. Outre l'impact des crises sur l'approvisionnement, **l'empreinte carbone des importations s'élève à 20 %** des émissions de gaz à effet de serre européennes. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, prévu dans le **"paquet climat"** présenté par la **Commission le 14 juillet 2021**, permet d'inciter les entreprises hors Union européenne à utiliser des moyens de production bas carbone mais **ne permet pas de soutenir les producteurs européens par des actions concrètes** à se développer et à se maintenir sur leur territoire.

## + sur la proposition

Nous demandons qu'une **réforme fiscale à l'échelle européenne** soit menée pour **inciter les industries à se relocaliser**. Concrètement, l'incitation à la relocalisation passe par la **baisse de l'impôt sur la production et la baisse des taxes** foncières dans les zones industrielles déjà existantes en bord de ville. Ceci permettrait non seulement de **relancer l'économie** européenne, mais également d'assurer le respect des normes environnementales, sociales et sanitaires, tout en **limitant l'étalement des constructions sur les parcelles agricoles** et les forêts.

# REFONDER LES CRITÈRES DU NUTRISCORE POUR GARANTIR UNE INFORMATION PLUS LISIBLE

Depuis 2017, les autorités compétentes françaises suivies par d'autres États européens<sup>1</sup> ont mis en place **un mécanisme de coordination transnational** pour faciliter l'utilisation de l'étiquetage nutritionnel Nutriscore sur la face avant des emballages<sup>2</sup>. Le Nutriscore se fonde sur un système de classement définitif, basé sur la présence de sucre, de graisse et de sel. Ce processus **pénalise les produits issus de l'agriculture raisonnée** tandis que des produits similaires de l'industrie alimentaire, souvent transformés, obtiennent des scores plus favorables malgré leur qualité inférieure. Par ailleurs, la loi climat et résilience d'août 2021 entérine **la mise en place d'un "score environnemental"** informant les consommateur·ice·s sur **l'impact environnemental des produits alimentaires** dans l'objectif d'encourager le choix d'aliments respectueux de l'environnement. La multiplication de ces affichages risque d'entraîner **un manque de lisibilité pour les consommateur·ice·s**.

1 Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne

2 La Commission propose un système d'étiquetage nutritionnel obligatoire harmonisé. Commission Européenne. RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL Relatif à l'utilisation des Formes d'expression et de Présentation Complémentaires de La Déclaration Nutritionnelle

## + sur la proposition

Nous demandons que l'Union européenne **redéfinisse les critères du Nutriscore** pour aboutir à un indicateur unique affiché sur les produits alimentaires. Celui-ci ne prendrait plus simplement en compte les **qualités nutritives du produit**, mais ferait office d'un marqueur de qualité, en englobant les méthodes de production et l'impact environnemental en faveur d'un **choix plus éclairé du consommateur·ice·s**. Le développement de l'accès des citoyen.ne.s à l'information sur l'alimentation de qualité passe aussi par une éducation à la santé et à l'alimentation dans les écoles et cantines scolaires, qui pourrait s'inscrire dans le **socle commun d'un enseignement sur les enjeux climatiques et environnementaux**.

# GARANTIR UN COÛT DE REVENTE DES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE QUI PERMET D'ASSURER LA VIABILITÉ DE LEUR EXPLOITATION AUX PRODUCTEUR·ICE·S

La loi Egalim 2 garantit depuis le 1er janvier 2022 en France : que **«le prix d'achat des produits agricoles évolue à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des coûts de production»**. En effet, face à une concurrence importante et à la montée des coûts énergétiques, l'agriculture devient de **moins en moins rentable pour les agriculteur·ice·s**. Du côté européen, la politique agricole commune (PAC) œuvre notamment pour assurer un **niveau de vie équitable à la population agricole**. À ce titre, elle prévoit des aides allouées aux agriculteur·ice·s sur le fondement de la surface d'exploitation. Le système actuel est complexe et **ne valorise pas suffisamment les pratiques vertueuses**. La nouvelle PAC qui entrera en vigueur seulement en 2023 s'oriente vers **la valorisation de pratiques permettant de verdir l'agriculture sans pour autant réellement venir en aide aux petites exploitations**.

L'agriculture locale a une place essentielle dans **la transition vers une société verte et inclusive**. Le modèle privilégiant des petites exploitations de qualité doit être **encouragé et donner envie aux jeunes de choisir cette filière**.

## + sur la proposition

Nous demandons que ce dispositif garantisse **un prix de revente des produits agricoles stable**, assurant la viabilité des exploitations et la sécurité financière des agriculteur·ice·s, étendu à l'échelle européenne. Pour se faire, des **mesures de soutien aux filières agricoles** comme l'aide à la consommation de produits agricoles de qualité peuvent être mises en place. Une mesure telle **la distribution de chèques alimentaires** basés sur le revenu encouragerait les consommateur·ice·s à se tourner vers les produits agricoles et répondrait aux enjeux de l'accessibilité à **une alimentation de qualité pour tou·te·s**.

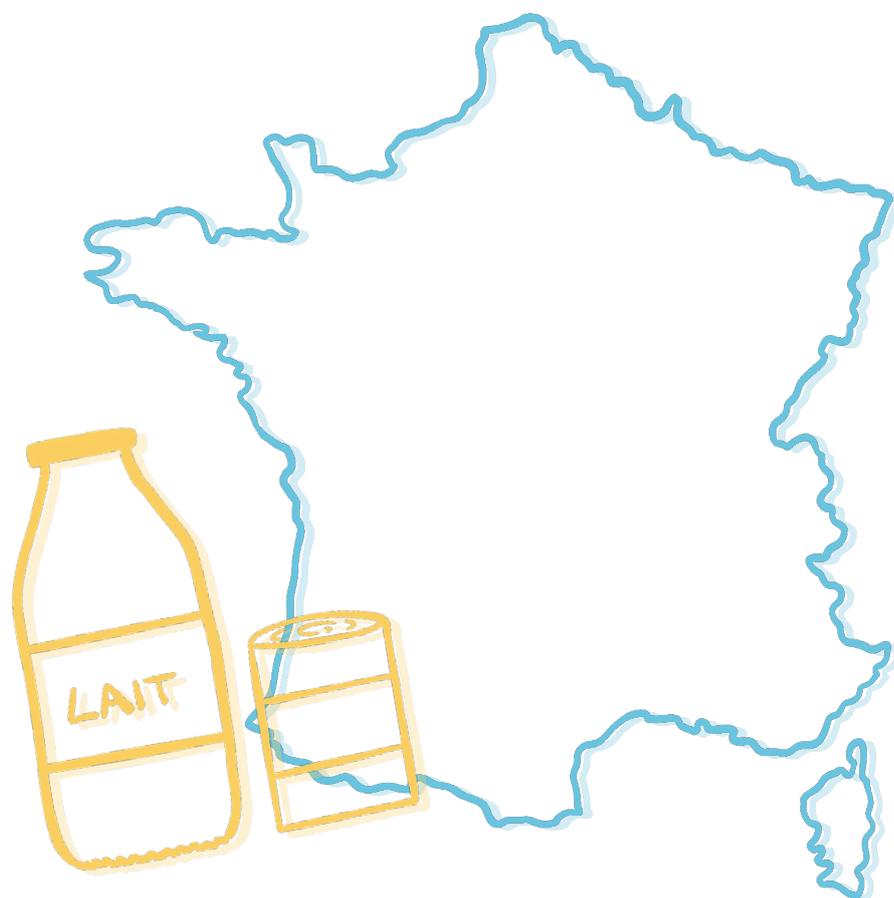
# METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE CONSIGNE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

La **consigne a été abandonnée en France au début des années 1990**, elle consistait à ramener les contenants en verre vides en échange d'espèces ou de bons d'achat. La consigne peut également s'étendre aux contenants en plastique et notamment aux bouteilles. Aujourd'hui en France, **la population jette 300 000 tonnes de bouteilles en plastique par an**<sup>1</sup>. En Europe, onze États membres ont mis en place un **système de consigne dans leur stratégie de gestion des déchets, favorisant le recyclage**.

<sup>1</sup> Alternatives Economiques, bouteilles d'eau: le modèle allemand à la peine

## + sur la proposition

Nous souhaitons qu'un **règlement européen** soit adopté en vue de généraliser et d'harmoniser le système de consigne des contenants en verre, en plastique et en aluminium à **tous les États membres de l'Union européenne**.



# Se loger

**Écologie**

**Citoyenneté**

**Europe**



Le logement reste **la dépense contrainte la plus lourde** dans le budget des jeunes de moins de 25 ans, souvent étudiant·e·s ou en premier emploi. Les difficultés d'accès au logement, le mal logement et la précarité énergétique sont des **problématiques d'actualité**. Les aides au logement existent mais sont peu accessibles par manque de visibilité et de lisibilité mais aussi **en raison de leur conditionnement à la situation des parents**. Le logement est encore aujourd'hui en France et en Europe **un fort vecteur d'inégalités**. L'accès à un logement abordable et adéquat s'est avéré encore plus difficile pour la jeunesse depuis la crise du Covid 19. **De nombreux jeunes sont retournés chez leurs parents.**

L'UE doit impulser **un accompagnement des jeunes** vers l'autonomie pour encourager les États à penser des **politiques publiques favorables à l'accès au logement**, pour lesquelles le FFJ a continuellement plaidées comme **les chèques verts et l'aide à la pierre**.

## Les notions clés

**2 logements sur 10** ne sont pas occupés en France  
**6,5%** des ménages en France sont dans l'incapacité de chauffer leur domicile

**1 logement locatif sur 2** est une passoire énergétique  
**39 %** des 25-29 ans vivent chez leurs parents dans l'UE

### Mal logement

Un logement **considéré comme surpeuplé et/ou ne répondant pas aux critères de confort.**

*Toit qui fuit, sans baignoire ou douche ni toilette intérieure ou un logement considéré comme trop sombre.*

### Précarité énergétique

Difficulté, voire **incapacité à subvenir à ses besoins élémentaires** en énergie pour **vivre décemment dans son logement** à un coût acceptable.

### Défamilialiser

Faire perdre le **caractère familial**, en l'espèce des aides.

### Rehabilitation urbaine

**Consiste à rénover**, restructurer, réaffecter sans détruire, à la différence de la rénovation.

# METTRE EN PLACE DES INCITATIONS POUR LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS VACANTS

En mai 2010, le **Conseil économique et social européen (CESE)** a adopté une recommandation exprimant la **"nécessité d'appliquer une approche intégrée à la réhabilitation urbaine"**. Le Conseil préconise l'optimisation énergétique des bâtiments déjà existants, suggestion dont **les effets concrets sont encore difficilement mesurables**. Le nombre de logements vacants continue d'augmenter dans l'UE, notamment en conséquence de la pandémie, passant en France de **7,1 % en 2010 à 8,3 % en 2020**<sup>1</sup>. Un Plan national oeuvre pour la **remise sur le marché les logements inoccupés de longue durée** et développe des solutions incitatives comme la plateforme numérique **«Zéro logement vacant»** pour les aider à identifier logements vacants ou la taxe sur le logement vacant pour les propriétaires d'un logement inoccupé depuis au moins 1 an. Malgré les initiatives en faveur de la rénovation et de l'occupation des bâtiments vides, le nombre de logements en France aujourd'hui inoccupés depuis plus de **2 ans s'élève à 1,1 million**, représentant **3,5 % du parc privé de logements**<sup>2</sup>.

1 "Le Logement En France et En Europe" / Mars 2021 - Fnaim.Fr.

2 "Le Logement En France et En Europe" / Mars 2021 - Fnaim.Fr

## + sur la proposition

Nous demandons que l'UE déploie la solution numérique **"Zéro logement vacant"** à l'ensemble des territoires pour **permettre de transformer des bureaux vides** et autres bâtiments désaffectés en logements accessibles à tou·te·s, **respectant les normes environnementales et garantissant un gain d'énergie**. Nous souhaitons la **mise en place d'incitations** en faveur des baux locatifs à long terme à destination des bailleurs **pratiquant la location à court terme (Airbnb)**.

## DÉVELOPPER UN GUICHET UNIQUE PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ADMINISTRATIF À PROXIMITÉ DES LIEUX D'ÉTUDE

Les jeunes sont surreprésentés parmi les personnes sans-domicile, vivant dans un **logement informel ou dans un logement inadéquat**. Conscient de la situation, le Parlement européen a invité la Commission à **améliorer l'accès aux informations sur les fonds pour un logement abordable** afin d'aider les jeunes<sup>1</sup>. Les CROUS ne disposent pas de moyens de communication suffisants pour **faire connaître aux étudiant·e·s leurs droits et les possibilités de soutien financier** qui leur sont offertes.

1 Accès à un logement décent et abordable pour tous - Jeudi 21 janvier 2021.

### + sur la proposition

Nous demandons la **consolidation des dispositifs d'aide existants** en créant un lieu unique, permettant aux jeunes **d'accéder aux informations** à proximité des universités, des centres de formation et d'apprentissage et des écoles, suffisamment inclusif pour bénéficier également aux étudiant·e·s étrangers.

## ASSURER LA DÉFAMILIALISATION DES AIDES AU LOGEMENT DES JEUNES

À l'échelle de l'Union européenne, **la part des jeunes de 25 à 34 ans qui vivent chez leurs parents s'élève à 28,5 %**, ce chiffre s'explique notamment par les difficultés financières d'accès au logement chez les jeunes<sup>1</sup>. Le Parlement européen a invité la Commission à apporter une **aide financière aux jeunes pour se loger, indépendamment des revenus et de la situation financière des parents**. L'une des solutions portées par la fondation Abbé Pierre et le plaidoyer du FFJ est **d'étendre le bénéfice d'un revenu solidarité minimum aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans** dans les pays où cette tranche d'âge n'y a pas accès<sup>2</sup>. Une autre solution serait d'augmenter le pourcentage de logement sociaux attribués aux étudiant·e·s, prévu par la loi Solidarité Renouvellement Urbain.

1 Résolution du Parlement européen du 21 janvier 2021 sur l'accès à un logement décent et abordable pour tous.

2 Fondation Abbé Pierre et FEANTSA. 6e Regard Sur Le Mal-Logement En Europe 2021. 2021.

### + sur la proposition

Nous souhaitons que l'Union européenne **incite à la défamilialisation des aides aux logements** et des dispositifs pour les jeunes afin de leur permettre de **prendre leur indépendance**.

# LA CONSÉCRATION DE L'ACCÈS À UN LOGEMENT DÉCENT, ABORDABLE ET ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANT

L'article 34, paragraphe 3, de la **charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** prévoit qu'«afin de **lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté**, l'Union reconnaît et respecte le droit à une aide sociale et à une aide au logement destinées à assurer une **existence digne à tous ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes**, selon les règles établies par le droit de l'Union et les législations et pratiques nationales». L'accès à un logement adéquat est un **droit fondamental** qui doit être considéré comme une **condition préalable à l'exercice des autres droits fondamentaux**.

## + sur la proposition

Nous demandons que l'article 34 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE **renforce sa protection de l'aide au logement en garantissant l'accès à un logement décent**, abordable et énergétiquement performant. Nous souhaitons que l'effectivité de cette disposition soit affirmée, exigeant l'efficacité énergétique et encourageant la politique du logement pour **favoriser la mise en place de parcs étudiants, de logements d'urgence, de foyers jeunes travailleurs et à terme parvenir à l'objectif du logement pour tous**.



CVRIA

# GARANTIR LES AMÉNAGEMENTS URBAINS NÉCESSAIRES AUTOUR DES ZONES DE LOGEMENTS NOUVELLES ET RÉHABILITÉES

Au regard de l'**évolution démographique et du tissu économique urbain**, le Comité économique et social européen promeut un modèle intégré de réhabilitation urbaine<sup>1</sup>. La rénovation urbaine doit permettre l'accès à **un système de transport durable conjugué à un système énergétique efficace**. La France a pris des mesures pour intégrer les lieux de vie à ses transports ; tel le Plan « Ville durable » dans lequel s'inscrit le premier appel à projets Éco-Quartier en France. Les opérations d'aménagement durable des territoires sont prévues par l'article 7 de la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

<sup>1</sup> "Avis Du Comité Économique et Social Européen Sur La «Nécessité d'appliquer Une Approche Intégrée à La Réhabilitation Urbaine» (Avis Exploratoire)." Euro-Lex, Comité économique et social européen, 21 Jan. 2011

## + sur la proposition

Nous demandons **la reconnaissance et la systématisation** par l'Union européenne de planification urbaine sur le modèle d'écoquartier pour tout projet de construction et de réhabilitation. Le logement doit être pensé avec les citoyens comme un **écosystème englobant les services nécessaires et associés à la mobilité**.

# Se déplacer

Écologie

Citoyenneté

Europe



Pouvoir se déplacer est devenu un élément clef dans notre monde actuel. En effet, l'essor des moyens de transport a considérablement augmenté les opportunités personnelles mais avant tout professionnelles. Néanmoins cet essor des mobilités a **creusé les inégalités quant à leur accès**. Ces inégalités peuvent être sociales, relevant d'un coût d'accès trop élevé, ou territoriales, les deux pouvant souvent être liées.

Le droit au transport est pourtant inscrit dans la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs de 1982. Plus récemment, la Loi d'Orientation des Mobilités **adoptée dans un contexte d'augmentation du coût du transport a réaffirmé ce droit autour de 4 grands défis dont le manque de solutions dans de nombreux territoires ainsi que l'urgence climatique actuelle**.

Ces inégalités **touchent particulièrement les jeunes qui disposent d'opportunités très différentes** en fonction de leur positionnement géographique et de leur milieu social que ce soit pour l'éducation, l'emploi, ou les loisirs.

Au niveau européen, ces disparités persistent aussi. En effet, il y a de **très fortes inégalités entre les pays** qui ont des systèmes de mobilité très différents malgré les tentatives d'harmonisation au niveau européen.

Dans ce contexte, le Forum Français de la Jeunesse défend **un accès à la mobilité garanti** sur tous les territoires pour tous les jeunes. Ce plaidoyer continu depuis plusieurs années au FFJ se positionne pour **favoriser l'articulation des abonnements**, encourager le développement des mobilités douces et actives, ou encore la généralisation des dispositifs "vacances pour toutes et tous".

## Les notions clés

**71,7 % des émissions dues aux transports en 2018 ont été causées par le transport routier en Europe**

**Un réseau Eurovélo de 70 000 km**

### Multimodalité

Présence et offre de **plusieurs modes de transport différents** sur un même lieu, souvent alternatifs à la route.

### Mobilités douces

Ensemble des **déplacements non motorisés** comme la marche à pied, le vélo, le roller et tous les transports **respectueux de l'environnement**.

# AUGMENTER LE BUDGET EUROPÉEN DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU FERROVIAIRES GRÂCE AUX TAXES PERÇUES SUR LE KÉROSÈNE

Le transport constitue une source importante d'émission de gaz à effet de serre avec plus de **25,8% des émissions totales de gaz à effet de serre** de l'UE en 2019<sup>1</sup>. Concernant les mobilités, l'avion est largement plus émetteur que le train (145 à 285g de CO<sub>2</sub> par km et par passager contre **2,4g de CO<sub>2</sub> par km et par passager pour le TGV**)<sup>2</sup>.

L'année 2021 a été désignée par le Parlement européen et le Conseil année européenne du rail et de la mobilité ferroviaire avec pour objectifs principaux de **développer la mobilité durable à travers notamment l'extension du réseau ferroviaire dans les régions moins développées et plus dépendantes aux transports routiers**. Néanmoins, la création de ces infrastructures représente un coût certain.

L'Union européenne veut diminuer l'usage de l'avion dans ses frontières. Pour cela, elle souhaite mettre en place une taxation du kérosène<sup>3</sup> à hauteur de **0,17€ à 0,50€** par litre de kérosène. Les Etats pourraient récupérer plus de **2 Mds d'€ par an dès 2025 et 5,4 Mds d'€ par an en 2050**<sup>4</sup>.

- 1 Eurostat 2019
- 2 Article Greenly
- 3 Proposition de la Commission européenne 2021/0213
- 4 Ouest-France 17/06/2021

## + sur la proposition

Nous demandons la mise en place d'une **taxe sur le kérosène** qui puisse permettre de financer le développement d'infrastructures ferroviaires. Cette mesure permettra de **réduire les émissions de gaz à effet de serre** et de renforcer le réseau ferroviaire. Ce réseau conduira à **désenclaver certaines zones du territoire européen** et donc de faciliter l'accès à la mobilité. À terme, **les liaisons aériennes qui peuvent être réalisées en train dans un temps de trajet défini devront être supprimées**.

# RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES EN DÉVELOPPANT DES PLATEFORMES MULTIMODALES

Dans l'UE, **71,7 % des émissions dues aux transports en 2018** ont été causées par le **transport routier**, 13,9% par l'aviation civile, 13,4% par les navires, contre 0,5% par le chemin de fer et 0,5% par autres modes de transport<sup>1</sup>. Cette prépondérance du secteur routier **intervient aussi bien pour le transport de marchandises que de passagers**.

1 Statistical Pocketbook 2019

## + sur la proposition

Nous proposons d'**encourager la multimodalité** pour limiter l'usage des moyens de transport les plus polluants et **permettre une alternative au transport routier**. Cela pourra se matérialiser par la création d'un **plan de connexions multimodales** pour chaque projet d'infrastructure subventionné par l'Union européenne. Il faut également **favoriser l'articulation des abonnements de transports en commun** afin d'encourager le passage d'un mode de transport à un autre au sein d'un bassin de vie, d'une région, d'un État.

# METTRE EN PLACE UN PASS TRANSPORTS EUROPÉENS

Il n'existe aujourd'hui **aucun système de réservation de pass de transports** au niveau européen à l'exception de plateformes privées. Le **pass interrail** existant est pour l'instant trop restreint.

## + sur la proposition

La création d'un **pass transports européens** est nécessaire sur plusieurs points. Tout d'abord pour **faciliter la prise de réservation au niveau européen** sur tous les trains. Pour harmoniser les tarifs entre les différentes plateformes en **facilitant un système de réduction commun**. Enfin, faciliter l'intermodalité des déplacements pour les **rendre plus écologiquement viables**. Ce système pourrait se matérialiser également par la **création d'un titre de voyage multimodal**, personnel et rechargeable utilisable sur le territoire européen pour tous les moyens de transport public, qui ne demandent **pas de réservation obligatoire**.

# ACCENTUER LA SÉCURITÉ DES VOIES VERTES ET LA SENSIBILISATION AUX MOBILITÉS DOUCES

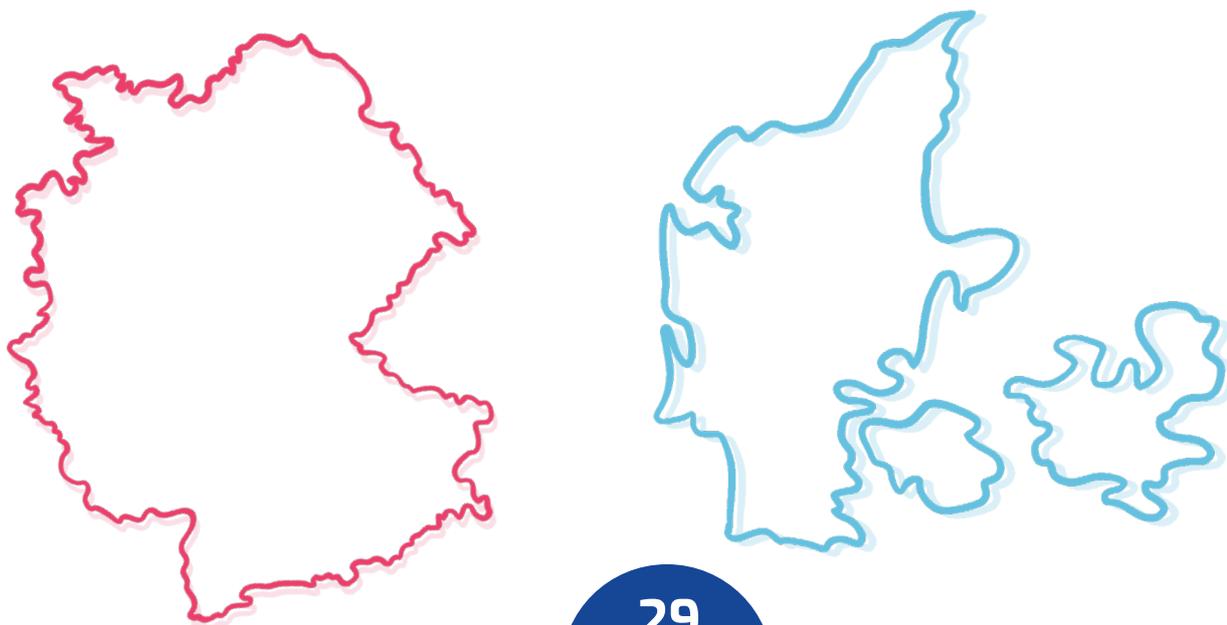
Depuis 2001, la France est dotée d'un "**schéma national vélo**" afin de constituer de grands itinéraires cyclables nationaux permettant de **promouvoir la mobilité quotidienne et le tourisme cyclable**. Début 2019, on comptait **15 780km de pistes cyclables** réalisables sur les 23 330km attendus<sup>1</sup>.

Néanmoins, pour les déplacements quotidiens, les français n'utilisent que **très peu le vélo (2,6% des personnes en 2019<sup>2</sup>) contre 11% en Allemagne<sup>3</sup> et 27% au Danemark<sup>4</sup>**. Au niveau européen, un réseau de voies vertes a été mis en place : le réseau eurovélo qui compte 70 000km.

- 1 Voies vertes et véloroutes pour favoriser la mobilité douce, France écotours
- 2 Marcher et pédaler : les pratiques de Français (données 2019) - © CGDD / SDES - 2021
- 3 Chiffres ADFC-Bundesverband
- 4 Ibid

## + sur la proposition

L'utilisation croissante du vélo dans notre société doit être **accompagnée par une amélioration des infrastructures existantes**, ainsi que le développement de nouvelles infrastructures. Nous proposons de **développer le réseau de voies vertes** en créant de nouveaux itinéraires notamment sur les lignes habitation-travail très fréquentées. Cette création de ligne doit **s'accompagner d'un entretien et d'un renforcement de la sécurité routière** pour les lignes actuelles. Au niveau européen, les projets d'infrastructures routières financés par des fonds européens devront être accompagnés de la **création d'une voie verte parallèle pour les mobilités douces**.



# RENFORCER LE VOLET ÉCOLOGIQUE DANS LE DISPOSITIF ERASMUS, POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES BONNES PRATIQUES DANS LES DOMAINES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le dispositif Erasmus inclut dans ses priorités **l'environnement et la lutte contre le changement climatique**<sup>1</sup>. En effet, le programme représente un instrument important pour **développer les compétences et les connaissances dans le domaine du changement climatique**. Cette priorité se traduit concrètement par un soutien plus important aux projets incluant le renforcement des compétences par l'éducation et la sensibilisation aux questions environnementales. **Le programme soutient également l'utilisation et l'apprentissage de pratiques innovantes permettant un changement de comportement.**

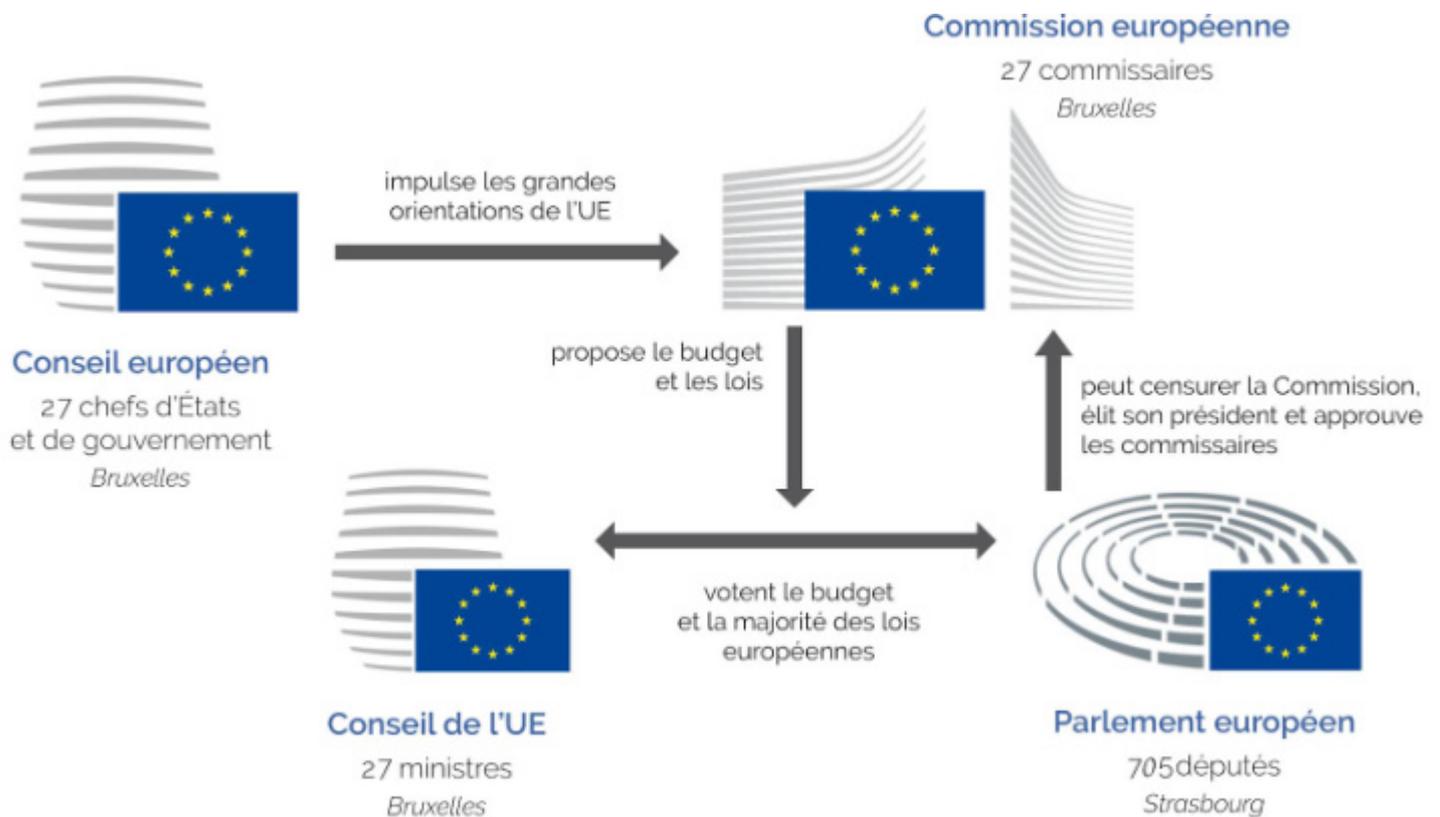
<sup>1</sup> Site de la Commission européenne

## + sur la proposition

Nous saluons cette priorité mais demandons qu'elle **soit renforcée** pour que tous les projets incluent une dimension environnementale plus ou moins importante. Il est également important de souligner que **l'apprentissage de bonnes pratiques passe également dans la mise en place du projet en veillant à chaque étape** (conception, mise en œuvre, évaluation) prenne en compte de cette priorité. Cela passe par la mise en place de pratiques éco-responsables : fin des goodies, **favoriser les moyens de transport bas carbone**, nourriture locale et végétarienne.

Par ailleurs, nous souhaitons que des mobilités soient proposées pour permettre l'apprentissage des pratiques durables dans les différents États membres.

# Schéma du fonctionnement des institutions de l'Union européenne



# Avec le soutien de



# Notes



Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ) est né en 2012 et regroupe les principales organisations nationales gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans. Ces structures sont aussi bien des organisations représentatives des étudiant·e·s et lycéen·ne·s, des associations, des mutuelles étudiantes, que des mouvements politiques de jeunesse.

De nature et de sensibilités diverses, celles-ci se sont rassemblées pour construire un espace d'expression permettant de voir, en France, la jeunesse prendre la parole afin de faire avancer le débat public.

Le FFJ est une assemblée autonome des pouvoirs publics qui se veut un espace d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société (emploi, formation, citoyenneté, environnement, etc.), mais aussi un acteur de la définition des politiques publiques.

## © Forum Français de la Jeunesse

### Les avis publiés par le FFJ :

**Avis n°1** : La représentation des jeunes en France

**Avis n°2** : De nouvelles politiques en direction des jeunes

**Avis n°3** : Faire du droit à la santé une réalité pour tous les jeunes

**Avis n°4** : Le vote et la participation des jeunes en France

**Avis n°5** : Formation et insertion professionnelles des jeunes

**Avis n°6** : Enjeux climatiques – Les jeunes, force de propositions

**Avis n°7** : Les jeunes & les municipales

**Avis n°8** : Les ambitions des jeunes pour les régionales

**Avis n°9** : D'une génération sacrifiée à la jeunesse émancipée

### Les livres blancs publiés par le FFJ :

Livre Blanc : «Mettre la jeunesse au coeur des politiques publiques»

Le Guide des organisations de jeunes, «jeunes et engagé·e·s»

Livre Blanc : «Les jeunes (re)font l'Europe !»

Plan jeunesse



Forum  
Français de la  
Jeunesse